



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Certification diplômante

DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES - D.A.E.U EN ALTERNANCE

RNCP 40181



univ-cotedazur.fr

PUBLIC

Toutes personnes sans qualification professionnelle et non titulaires d'un baccalauréat ou équivalent et qui souhaitent reprendre leurs études ou accéder à un métier rapidement. Vous devez avoir interrompu vos études initiales depuis 2 ans au moins et satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de 1 année d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.
- avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Pour plus de détails vous pouvez consulter le texte de l'arrêté du 3 août 1994.

OBJECTIFS

Le DAEU est une formation généraliste consolidant les compétences de bases et initiant à des compétences professionnelles recherchées dans le secteur tertiaire (chargé d'accueil, assistant comptable, aide à la personne, agents administratifs, agent commercial...). La formation est destinée aux adultes sans qualification qui souhaitent :

- se former à un métier,
- accéder aux études de l'enseignement supérieur,
- se présenter aux concours de catégorie B.

ORGANISATION

- En alternance : du 01 septembre 2027 au 31 août 2028 au Campus Saint Jean d'Angely et en entreprise.
- Durée de formation : 402 h
- Rythme de l'alternance : 2 jours au sein de la structure de formation & 3 jours en entreprise. Immersion totale durant les vacances scolaires et d'été.
- Option proposée : option A
- Programme : Français/Anglais/Histoire/Géographie/Mathématiques/Support à l'action managériale/Support à l'action commerciale / Bureautique**/ Rapport de stage**/Orientation** (**disciplines complémentaires sans épreuve d'examen)
- Modalités d'évaluation : Contrôle terminal (4 épreuves écrites et soutenance orale du rapport de stage).

MODALITÉS D'ADMISSION

- Deux contrats en alternance sont proposés :
 1. Contrat d'apprentissage
 2. Contrat de professionnalisation.
- Date limite de candidature : **30 septembre 2027**

TARIFS ET MODES DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage : 105 € (CVEC) à la charge de l'étudiant.
- Contrat de professionnalisation : aucun frais à régler pour l'étudiant.
- Contrat d'apprentissage et de professionnalisation pour les entreprises : selon le taux de prise en charge.



Accessibilité
handicap



MAJ : 05/10/2026

Contacts

Direction Formation Continue

 dae@univ-cotedazur.fr

 <https://univ-cotedazur.fr/formation-continue>

Campus Saint Jean d'Angely
5 rue du 22^{ème} BCA 06300 Nice



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

